

Débat national sur l'avenir de l'Ecole
vendredi 21 et samedi 22 novembre 2003
Ecoles du SAINT-ESPRIT

SYNTHESE DES TRAVAUX

Les animateurs souhaitent la bienvenue aux collègues et aux parents d'élèves présents. Ils précisent l'organisation de la réflexion, au niveau de la circonscription du FRANCOIS : sur les 22 questions proposées, 3 questions ont été retenues pour le SAINT-ESPRIT, 3 pour le FRANCOIS et 3 pour LE VAUCLIN.

Ce débat doit faire l'objet de discussions sereines et approfondies.

Les animateurs rappellent les horaires consacrés au débat : ce vendredi de 14h30 à 17h30 et, demain, samedi de 8h30 à 11h30.

Dans un premier temps, les animateurs dressent le bilan et soumettent aux participants des divers ateliers un diagnostic du système éducatif français. L'objectif de la consultation doit permettre de changer les choses et de faire le point sur la loi d'orientation de 1989. Le gouvernement estime que nous sommes arrivés au terme de cette loi et, dans le cadre de la préparation d'une nouvelle loi d'orientation, il propose un grand débat rassemblant les enseignants, les parents d'élèves, les collectivités territoriales et toutes les personnes désireuses d'apporter des idées et des propositions.

Les animateurs dressent donc l'état des lieux en lisant le document préparé par Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale du FRANCOIS .

Suite à la lecture, les animateurs invitent les membres des ateliers à réagir et à commenter le diagnostic proposé.

-On constate un budget médiocre pour les universités, l'enseignement supérieur et la recherche. Quelle écoute, quelles retombées effectives pouvons-nous attendre de cette consultation, quand on s'aperçoit que le budget de l'Education Nationale est en baisse, malgré les démentis des gouvernants. L'Etat a des ambitions pour l'Ecole, ce qui est tout à fait logique et fort louable, mais se donne-t-il les moyens humains et matériels de les réaliser ?

-Au problème budgétaire évoqué précédemment se greffe également l'inégalité des investissements des communes pour les écoles (locaux, fournitures scolaires, financement des activités, aménagement des rythmes de vie et organisations diverses [ARVEJ, CEL...]). Les écoles des communes dites riches (Le Lamentin, par exemple) ont plus de facilité à consacrer un budget important à destination des écoles. On constate donc, qu'à l'origine même, l'Ecole de la République est inégalitaire. Si l'Ecole est la priorité de l'Etat, elle ne l'est pas pour toutes les communes. La République est une et indivisible, il doit en être de même pour son Ecole.

-L'Etat doit prendre à sa charge tous les établissements scolaires. Les carences et les différences de fonctionnement que nous constatons au niveau des communes, se retrouvent également au niveau des collèges (à la charge des départements) et des lycées (à la charge des régions). La décentralisation a certainement eu des effets positifs, mais pas au niveau éducatif.

-Pourtant, on constate que l'Etat veut aller vers plus de décentralisation : il se décharge du problème et tape en touche. A l'inégalité socio-culturelle des familles et des enfants s'ajoute

une inégalité due à l'Etat et à ses collectivités, ainsi qu'à l'institution elle-même. Les enseignants sont démunis au sens propre (manque de moyens matériels et humains) et au sens figuré (enseignants en souffrance face à l'ingérence pesante des familles et à une administration trop permissive à l'égard des parents). Ils doivent aussi accepter l'intégration d'enfants aux difficultés multiples, car les structures d'accueil pour ces enfants ont été démantelées ou sont saturées.

-Une autre inégalité réside dans la discrimination même faite au niveau des personnels : il faut que tous les instituteurs soient immédiatement intégrés dans le corps des professeurs des écoles. Il est inadmissible que pour un même métier, il y ait encore des différences de traitement. Pourquoi passer un concours (concours interne) pour justifier d'un travail identique ? Encore une aberration de notre système. Peut-être a-t-on voulu dresser les enseignants les uns contre les autres ?

-Pour en revenir à un commentaire plus global sur le diagnostic présenté, il aurait été opportun d'y adjoindre un bilan aussi complet, mais au niveau de la Martinique.

-Concernant le collège unique et la loi d'orientation de 1989, un état des lieux n'a pas été fait. On nous demande de nous prononcer sur du vent.

-L'école devrait avoir un statut comme le collège et le lycée (autonomie, autogestion).

-La loi d'orientation de 1989 est inachevée sur bien des aspects. Au niveau du recrutement des professeurs des écoles il y a harmonisation, mais pas au niveau des horaires : 26 h pour un enseignant au primaire et 18h pour un enseignant au collège. On a essayé de s'aligner sur le collège, mais on n'a pas pu suivre, faute de moyens financiers et humains.

Pourtant, au niveau du fonctionnement et de certains aspects structurels, il y a similitude: nous avons un projet d'école, un conseil d'école que nous pouvons rapprocher du projet d'établissement et du conseil d'administration du collège et du lycée.

-Pourquoi la scolarisation des moins de 3 ans pose-t-elle problème ? Il y a pourtant une forte demande voire même une certaine pression des parents.

-La scolarisation de ces enfants pose en effet problème, notamment en Martinique. Bien des conditions sont nécessaires pour accueillir ces enfants de façon convenable : des locaux adaptés, des jeux en quantité et des personnels de service formés et qualifiés.

Il est normal que les parents mettent la pression : quand on connaît les tarifs demandés par les crèches et les garderies, on comprend qu'ils préféreraient scolariser leurs enfants.

Nous retombons également dans le problème évoqué précédemment, à savoir l'investissement financier des communes et la volonté de mettre en place une politique éducative municipale.

-N'oublions pas que ce sont de très jeunes enfants et qu'il faut s'assurer des structures et des conditions d'accueil. Mettre un enfant de 2 ans dans une classe enfantine (tous les niveaux) est parfois catastrophique, car on n'accorde pas à ces enfants toute l'attention exigée. On préfère centrer ses efforts sur la section des grands qui a d'autres exigences et qu'on veut bien préparer pour le CP. Oui pour la scolarisation des moins de 3 ans mais pas n'importe comment.

-La prise en compte de l'état civil est une bêtise. Quelle différence faites-vous entre un enfant né fin décembre et un enfant né début janvier ? La différence sera que seulement l'un des deux pourra être scolarisé.

-La scolarisation des moins de 3 ans doit être une revendication car il s'avère - et cela est prouvé statistiquement - que les enfants qui ont bénéficié de 4 années en maternelle réussissent mieux dans les cycles suivants.

-Un autre constat s'impose: la place particulière de la section des grands qui est la première année du cycle 2 et qui reste rattaché à l'école maternelle. Les collègues se sentent démunis et isolés : ils se considèrent à part et ne savent plus où se raccrocher.

C'est une aberration. Si on rattache la grande section à l'école primaire, ce qui résoudrait le problème au niveau du fonctionnement réel du cycle, on doit baisser l'âge de la scolarité obligatoire à 5 ans.

-Malgré ce qu'en disent les ministres, il ne faut pas oublier qu'un projet visant à fixer le début de la scolarité à 5 ans et à laisser les enfants de moins de 5ans à la charge des communes a bien été envisagé mais, suite à des fuites au niveau des services du ministère et face aux réactions des syndicats, ce projet a été abandonné. L'école maternelle nous est enviée par tous les pays car cette particularité française est une réussite. Devrons-nous au nom d'une harmonisation européenne la sacrifier ?

-Les enseignants sont les boucs-émissaires du système et de la société. On ne voit que nos salaires et nos vacances. L'Etat laisse dévaloriser notre image et notre statut au niveau des médias. Que dire aux parents qui constatent qu'un enseignant absent ne peut être remplacé ? L'Etat agite le spectre de l'absentéisme croissant, donne-t-il les moyens suffisants au niveau des personnels chargés des remplacements ?

Question 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

MOTIVATION

-Tout commence à la maison. Les enfants ne sont plus habitués à participer aux tâches ménagères quotidiennes. Les parents ne les sollicitent pas. Plier le linge, aider à préparer le repas, mettre la table, ranger sa chambre, nettoyer le jardin,... sont certes des travaux rébarbatifs et, pourtant, ils sont porteurs de communication et d'échanges au sein de la famille. Ce qui est grave, c'est la non-répartition des tâches dans la famille qui a des répercussions sur l'image de la femme : la mère doit tout faire et tout assumer, même si elle exerce une profession.

-Nous devons valoriser les notions de travail , d'effort et de mérite. Bien travailler à l'école aura des répercussions positives sur l'individu qu'il sera demain: nous devons l'expliquer aux enfants et aux familles

-La famille qu'elle soit normalement constituée (père + mère) ou monoparentale a de plus en plus de mal à gérer le temps : il faut aller vite et toujours plus vite. C'est la course au temps.

De plus, la société actuelle, de plus en plus consummatrice (à tous les niveaux) influe sur les comportements des enfants à l'école. Etre motivé pour son travail, aimer l'effort ne sont plus des priorités, ni des valeurs. On va à l'école parce qu'il faut y aller. Les enfants et les parents sont-ils conscients des enjeux qui s'y jouent ?

-Certains parents ont du temps, mais ils sont démunis. Ils décrochent vite. Nous constatons un véritable précipice entre les attentes des familles et les nôtres. Nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde.

-L'enfant sera motivé si les parents ont une vision positive de l'école.

-Les enfants sont des enjeux économiques et des apports financiers (allocations, prime de rentrée,...). Les parents doivent accepter un accompagnement dans leur façon d'élever et d'éduquer leurs enfants. Ils revendiquent haut et fort leurs droits, mais ils tapent en touche quand il s'agit de leurs devoirs.

-Pourquoi ne pas remettre à l'ordre du jour la distribution des prix en fin d'année. Il faut valoriser les enfants méritants. A l'heure actuelle, on constate que les enfants qui veulent travailler subissent une pression de la part des autres. Cette forme de « racket psychologique » est inacceptable.

-La remise des prix est frustrante pour ceux qui n'ont rien.

-La frustration peut justement être un moyen de motivation.

-Il faut un suivi parental, dès la naissance des enfants, en partenariat avec tous les organismes sociaux. Le suivi médical post-natal existe, mais c'est insuffisant. Il y a des carences importantes au niveau du suivi de l'éducation des enfants, au sein même de la famille. Pourtant, tout se joue avant 6 ans ! Il vaut mieux prévenir que guérir.

-Il nous faut trouver des réponses malgré les priorités et les orientations actuelles de la société, malgré la composition des familles, malgré la télévision,... Comment aller au-delà de toutes ces réalités ?

-Le niveau d'instruction des parents est un faux problème : les parents d'avant n'avaient pas un niveau d'instruction élevé ; toutefois, ils ont réussi avec leurs enfants et leurs enfants ont également réussi.

-On nous demande d'ouvrir l'école sur l'extérieur. Mais, quand on se rend compte de toute la paperasse nécessaire pour une simple sortie, les collègues baissent les bras et préfèrent rester dans leur classe.

-On ne peut pas remettre en cause le cadre juridique, au niveau de l'organisation des sorties scolaires. Certes, c'est contraignant mais, suite à de nombreux incidents, cela avait été une demande des personnels.

-Il faut réorganiser le temps scolaire. Libérer le samedi matin pour travailler en équipe et mettre en place des projets.

-Nous ne pouvons plus rester seuls dans nos classes. Aucune formation sérieuse sur le travail en équipe n'a été proposée et, pourtant, il y a des démarches et une didactique précises. Comment faire fonctionner les cycles si les collègues ne savent pas travailler en équipe ? C'est l'éternel problème du système éducatif : on nous demande de changer nos pratiques, de mettre en place des structures sans nous donner les moyens.

-Il faut également prendre en compte les réalités locales. Qu'en est-il des humanités créoles ?

-Il faut aussi prendre en compte la réalité qui sert de référent aux enfants. Sur quels éléments concrets les enfants martiniquais peuvent-ils s'appuyer quand on leur demande de traiter nos ancêtres les Gaulois ou le Moyen-Age, ... ? On exige en histoire notamment un effort d'abstraction qui est incompatible avec le vécu et l'âge des enfants. Résultat, on ne fait pas de l'histoire, on raconte des histoires.

-Il est vrai que les manuels scolaires ne tiennent pas compte de la spécificité des D.O.M. Il est urgent de disposer d'outils pédagogiques spécifiques sur lesquels l'enfant pourra reporter un vécu. Il sera plus motivé. Les outils pédagogiques doivent être plus attractifs, plus variés et collés de près à la réalité que vivent nos élèves.

-Il ne doit pas y avoir de coupure entre ce que l'enfant vit quotidiennement et ce qu'il apprend. La culture locale doit être la base de tout apprentissage. Comprendre et savoir qui nous sommes est la passerelle incontournable pour permettre une véritable ouverture, un réel intérêt et une meilleure compréhension des autres cultures.

-Le cadre de vie, les structures architecturales doivent, elles aussi, être accueillantes et motivantes.

-La pédagogie du projet reste une des réponses à la motivation des enfants : elle permet l'interdisciplinarité, la transversalité des compétences,... Les enfants adhèrent s'ils sont partie prenante du projet (ils en sont les instigateurs, les acteurs et les évaluateurs).

EFFICACITE

-Le travail à la maison est un débat qui doit avancer. Certes les textes, au nom de l'égalité des chances et du refus de creuser encore plus les inégalités sociales, ont tranché en interdisant catégoriquement le travail écrit, à la maison.

Si l'enfant n'est pas préparé à effectuer des travaux écrits à la maison, comment s'en sortira-t-il en 6^{ème} ?

-Il est évident que le débat sur cette question est essentiel. Certes, les textes sont catégoriques mais nous ne pouvons pas ignorer la réalité du collège, les exigences des professeurs et la gestion d'une masse importante de travaux, de leçons et de recherches diverses. Il faudrait tout au long du cycle 3 préparer les enfants à gérer le travail à la maison, mais il faut aussi s'assurer que tous les enfants disposent d'outils et de personnes ressources pour les y aider.

-Nous ne devons pas accabler les enfants de travail. Il faudrait réfléchir aux rythmes de l'enfant. Faute d'outils à la maison, certains enfants feront partiellement ou pas du tout leur travail. Nous ne pouvons les blâmer mais ils se sentent meurtris..

-Nous devons systématiser les études dirigées et proposer aux enfants des techniques pour entraîner la mémoire et accroître leurs performances dans la recherche, dans la manière d'apprendre une leçon.

-L'organisation de l'année scolaire devrait être plus régulière : 7 semaines de travail scolaire et 15 jours de congés. Pourquoi la Martinique n'a qu'une semaine de vacances pour le Carnaval, alors qu'en métropole, ils ont deux semaines ?

-Un autre problème est celui du maintien. La commission suit toujours l'avis des parents, contre la décision du Conseil de Cycle. Si l'institution ne nous donne pas raison, quelle crédibilité pouvons-nous témoigner face aux parents ? La parole de l'enseignant ne pèse plus rien face à celle des parents. Résultat, les collègues signalent de moins en moins les enfants en difficulté, car ils savent que les dés sont pipés d'entrée.

-La décision du maintien devrait faire l'objet d'une évaluation des compétences de l'enfant qui serait préparée et proposée par la commission elle-même. La commission devrait ensuite sérier objectivement les items de réussite et d'échec, avant de prononcer sa décision.

-Le maintien doit être dédramatisé auprès des familles et être présenté comme une chance offerte à l'enfant d'asseoir ses capacités et ses connaissances. Il est trop souvent vécu comme une sanction (c'est vrai, si on ne tient pas compte des acquis et si on refait à l'identique, l'année suivante).

-La baisse des effectifs au cycle 2 améliorerait les résultats et favoriserait les relations parents/enseignants.

<p>Question 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?</p>

-Il y a déjà un début de réponse dans une question possible où on parle du « renforcement de l'autorité de l'enseignant ». L'Etat doit prendre en compte notre statut de fonctionnaire, d'agent de l'Etat. Il se doit de valoriser notre statut et de le défendre (face aux médias et au qu'en dira-t-on de la rue).

-Il faudrait instaurer des conseils de discipline comme dans les collèges et les lycées.

-La sanction doit correspondre à une privation de plaisir : priver l'enfant de ce qu'il apprécie.

-Il existe des moyens sans arriver à des tels extrêmes : il y a un règlement intérieur dans toutes les écoles, il y a souvent des règlements internes aux classes. Il faut les rédiger avec les enfants, afin qu'ils se sentent partie prenante des décisions qui les concernent. Il ne s'agit pas uniquement de lister des droits, mais aussi des devoirs . Les enfants sont capables de trouver des sanctions eux-mêmes.

-Il faut penser à la valorisation de l'enfant et perdre cette habitude de sanctionner tous azimuts. Nous ne devons pas reproduire ce qu'ils subissent à la maison (coups, sévices divers, brimades, privations,...). Nous disposons du langage, de la force de conviction et du libre arbitre. L'école est peut-être aujourd'hui le seul lieu où ces valeurs sont encore présentes. Nous devons apprendre aux enfants à diluer leur violence en utilisant ces moyens qui sont

propres à l'Homme. Le passage à l'acte dénote de carences en vocabulaire : si je donne des coups, c'est parce que je reproduis une situation vécue et subie le plus souvent à la maison et que je ne dispose pas d'outils comme l'argumentation.

-Il s'agit de mettre l'accent sur la prévention dès le plus jeune âge. Dès la maternelle, nous rencontrons des enfants qui ont des tendances à être violents. Ces actes sont souvent l'expression de problèmes, d'appels au secours et de mal-être qu'il nous faut relever et révéler aux personnes compétentes (RASED).

-Nous ne devons plus admettre les coups, les injures à l'encontre des enseignants. Nous ne disposons d'aucun outil de remédiation ni de sanction. Nous sommes en droit de revendiquer des conditions de travail sereines. Un enfant dont le comportement est violent peut-il faire des acquisitions ? Un enfant qui perturbe la classe –malgré l'isolement – offre-t-il aux autres des conditions optimales et efficaces de travail ?

-Les parents doivent faire leur travail d'éducateur en amont. Avant les parents en faisaient trop, aujourd'hui, ils ne font plus rien.

-La question posée est choquante. L'école n'a pas à se substituer au rôle des parents. Chacun son rôle. Notre mission est avant tout l'instruction des enfants et non leur éducation.

-De plus, les parents ne valident pas les sanctions, ils les contestent et donnent raison aux enfants. Un retour à des séances quotidiennes de morale est urgent.

-Comment les familles vivent le fait que leur enfant soit constamment montré du doigt, étiqueté comme enfant à part ? N'oublions pas qu'il y a des parents de plus en plus jeunes et en souffrance, vraiment dépassés et qui attendent des solutions.

-C'est le rôle de l'équipe éducative. Elle réunit le directeur, les parents, l'enfant, l'enseignant et les acteurs capables d'apporter des aides (RASED et assistante sociale).

-Y-a-t-il une réelle cohésion entre les parents et les enseignants ? Le dialogue doit être permanent, mais il faut constater que l'institution a du mal à communiquer et à sensibiliser les parents sur les problèmes de violence.

-L'élève n'idéalise plus l'enseignant. Ce dernier doit trouver tout un réseau de réponses associant confiance et respect mutuel pour mener à bien sa mission éducative et instructive.

-Il existe une université du troisième âge ; il faudrait la même chose pour aider les parents et conditionner l'attribution des allocations à leur présence effective à ces cours.

-A l'école primaire, nous ne sommes pas tellement concernés par la violence pure et dure.

-Les parents qui viennent agresser les enseignants devraient faire l'objet de sanctions beaucoup plus sévères (privation des allocations). Le directeur doit intervenir et faire valoir sa fonction.

-Est-ce que l'enfant sait pourquoi il vient à l'école ? Il faut lui apprendre à savoir ce que l'école peut lui apporter dans son projet personnel de vie. L'enfant ne se sent-il pas trop

souvent obligé d'aller à l'école ? Nous devons lui expliquer pourquoi il est là et la chance qui lui est offerte.

Question 21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

-Il faut repenser la relation IEN-enseignants et notamment les modalités d'évaluation. Les IEN sont avant tout des conseillers pédagogiques, des personnes ressources et non pas des personnes qui sanctionnent seulement.

-En France métropolitaine, les relations semblent être très différentes. L'IEN est davantage présent sur le terrain et ne se présente pas comme un supérieur hiérarchique. En Martinique, les enseignants se sentent très infantilisés face aux IEN. Cela ne peut plus durer.

-Il n'y a pas de relation de confiance, mais un sentiment de méfiance. Au delà des IEN, l'administration est lointaine et souvent absente (elle ne participe pas assez au rayonnement des actions pédagogiques élaborées et ne valorise pas le travail des enfants et des enseignants. Combien de manifestations n'ont pas été honorées de la présence des autorités ?).

-La formation initiale et la formation continue sont à repenser en totalité. Un an de formation à l'IUFM est insuffisant pour les PE reçus au concours. Eux-mêmes le disent et le revendiquent.

-Il serait temps de faire confiance aux personnels qui sont sur le terrain et qui pourraient être les tuteurs de ces jeunes.

-Il faudrait libérer le samedi matin pour travailler efficacement et ENFIN en équipe.

-Il faudrait institutionnaliser les échanges de service : nous devons être performants dans toutes les disciplines, c'est impossible. La polyvalence du maître a vécu. Des intervenants en musique, en arts plastiques et en E.P.S devraient permettre aux enfants de dévoiler leurs talents. Actuellement ces disciplines sont sacrifiées, faute de formation et de connaissances didactiques. Résultat, les enfants sont lésés.

-Non, la polyvalence est un atout et nous devons la revendiquer en tant qu'instituteurs. C'est une chance sur laquelle nous devons pas céder. Il faut plutôt insister sur la formation continue et les aspirations réelles des enseignants en la matière.

-L'école n'est pas et ne doit pas devenir le collège tant décrié actuellement. Le problème du collège réside certainement dans les relations passagères entre les élèves et les professeurs. Nous avons la chance d'entretenir des relations quotidiennes particulières avec nos élèves. Il faut maintenir la polyvalence des maîtres et revendiquer une formation capable de nous conduire à la réussite dans tous les champs disciplinaires.

-Les programmes sont trop lourds. Ils sont rédigés par des enseignants ou des personnels apparentés. Résultat, le système favorise les enfants des enseignants (il n'y a qu'à voir le taux de réussite des enfants des enseignants aux divers concours).

-Les personnels mis à la disposition des écoles par les Mairies devraient être formés de façon sérieuse (le BAFA au minimum). La Martinique dispose de peu d'ATSEM ou d'ASEM : c'est

la faute aux Mairies qui ne veulent pas titulariser les personnels et leur offrir des formations performantes.

-Ce problème ne se rencontre pas en France. C'est une particularité locale et il est vrai que l'école ne peut accueillir des personnels qui n'ont aucune connaissance du milieu éducatif, ni de la petite enfance.

-Un autre problème est la recherche de fonds pour concrétiser divers projets : c'est inadmissible ! Si l'éducation est une priorité pour la Nation, alors que l'Etat nous donne les moyens d'agir et nous évite nos démarches de quêtes et de mendiants.

-Les assistantes sociales, les médecins et les infirmières scolaires devraient être en nombre plus importants. Cela favoriserait un travail de qualité et un suivi sérieux des enfants et des familles.

-Concernant le renforcement du rôle du directeur d'école, il n'y a aucun statut. Le métier a changé, la fonction est de plus en plus exigeante et les risques se sont accrus. N'oublions pas qu'un directeur peut être déplacé, changé de poste, sans attendre le mouvement. Le directeur a trois casquettes : administrative, pédagogique et relationnelle : c'est difficile à gérer.

-Il faudrait décharger tous les directeurs ou du moins permettre aux directeurs non déchargés d'être davantage rémunérés. Il ne doit pas y avoir de dérives : les directeurs ne doivent pas être de petits chefs.

-Il est urgent de rétablir une vraie liaison primaire/collège : actuellement les professeurs dénigrent le travail réalisé à l'école. C'est insupportable et inadmissible.

-Les chefs d'établissements et les IEN devraient être recrutés à partir du vivier des enseignants : que penser d'un proviseur, d'un principal ou d'un I.E.N qui n'ont jamais enseigné ?